**Collecte et traitement des données**

1. **Types de données :**

La collecte des données remplit globalement deux fonctions : elle informe le concepteur sur le champ à traiter et sur les caractéristiques des genres produits, et fournit des supports de séquences pédagogiques

Le concepteur peut collecter, à côté des données culturelles, des données existantes, sollicitées, reconstituées.

* **Les données existantes**

 La collecte des données existantes consiste à recueillir les discours auxquels les apprenants seront confrontés en situation professionnelle ou universitaires, sur le terrain. Pour les données écrites, il s’agit de tous les documents écrits produits dans le monde professionnel ou universitaire. Les données orales sont collectées auprès des acteurs du terrain et nécessitent des autorisations pour les filmer ou enregistrer.

* **Les données reconstituées**

 Elles sont collectées généralement dans le cas où le concepteur se trouverait dans l’impossibilité de collecter des données existantes pour des raisons essentiellement de confidentialité. Elles peuvent consister à «  *rejouer des scènes réelles avec des acteurs différents. Le concepteur peut filmer sa propre consultation médicale par exemple. - soit (en cas d’impossibilité d’enregistrement) à mémoriser à partir de situations réelles un maximum de données et de les reconstituer par la suite. « Afin de résoudre ce problème, une procédure peut être adoptée, celle de reconstituer des données existantes (…) Ces données reconstituées peuvent être aussi écrites : cela consiste à changer, ou bien masquer les informations confidentielles sur les documents écrits (identité des personnes concernées, dates, lieux etc.)* »[[1]](#footnote-1)

**Les données sollicitées**

Elles renvoient aux données collectées suite à des entretiens avec les acteurs du terrain. Elles remplissent deux fonctions ; Premièrement, elles explicitent la signification des données existantes. Deuxièmement, elles complètent les données existantes dans la mesure où elles apportent des informations culturelles, institutionnelles

. **Les données culturelles**

 Elles sont liées à *« toute donnée qui véhicule des informations signifiantes sur les attitudes, les comportements, les croyances, les représentations, les valeurs, les normes, les coutumes, les règles d’usage, appropriées, partagées et transmises par les membres d’une société* ».[[2]](#footnote-2)

**Activité :**

**Consigne :** identifiez les types de données collectées (existantes, sollicitées, reconstituées, culturelles)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Un cours d’économie reformulé sous forme de résumé par le formateur |  | Le guide de l’étudiant |  | consultation médicale |  |
| Des extraits de cours |  | une interview de l’enseignant qui présente les examens |  | Une explication orale des modes de validation |  |
| Des Brochures |  | Une copie de sujet d’examen |  | Un mail d’un employé à son supérieur |  |
| Un entretien avec le chef de service |  | Article numérique  comment accueillir un client : les règles à respecter » |  | Un enregistrement vidéo d’une réunion |  |
|  |  | Transcription et notes prises par le concepteur lors d’une réunion de travail |  | Ouvrages sur la façon de travailler en Chine |  |

1. **Analyse des données**

Chartrand définit les genres comme « *un ensemble de productions langagières orales ou écrites qui, dans une culture donnée, possèdent des caractéristiques communes*. (chartrand , 2015)selon elle, *«  Un genre est défini à partir d’un ensemble de caractéristiques d’ordres divers, dont la configuration et l’importance relative varient* d’un genre à un autre.

* **Modèles de l’analyse**
* **Modèle Chartrand, Suzanne-Geneviève (2015)**

***Les caractéristiques d’un genre peuvent être :***

* + des caractéristiques **communicationnelles** ;
	+ des caractéristiques **textuelles** ;
	+ des caractéristiques **sémantiques** ;
	+ des caractéristiques **grammaticales** ;
	+ des caractéristiques **graphiques** ou visuelles (autres que les signes de la langue) ou des caractéristiques d’**oralité** (genres oraux).

1**. Des caractéristiques communicationnelles**

✦ L’intention de communication de l’énonciateur (ou le but du message) : divertir, produire des connaissances, faire agir, transmettre des savoirs, informer, défendre une opinion, raconter, justifier ses choix, relater des évènements, etc.

✦ Le contexte social de production et de réception du texte qui comprend les éléments suivants :

• le lieu de production et le lieu de réception;

• le temps où il a été produit et le temps réel ou potentiel de sa réception;

• la sphère d’activité ou l’institution où le genre est produit et où il trouve sa légitimité, par exemple :

- l’économie : publicité télévisée, annonce classée, bilan financier d’une société, etc.;

- le journalisme : éditorial, chronique, article, lettre ouverte, communiqué de presse, etc.; le droit : plaidoirie, sentence, contrat, etc.;

- la littérature : roman de science-fiction, sonnet, nouvelle, pièce de théâtre, etc.;

- l’école : dissertation, récitation, justification de la solution d’un problème de mathématique, réponses écrites à un examen, etc.

✦ L’énonciateur : singulier ou pluriel; célèbre ou non; identifié par une signature (nom et fonction sociale ou appartenance sociale, nom seul, nom collectif) ou non.

✦ Le destinataire : spécifique (lettre administrative) ou non; singulier (lettre personnelle) ou collectif (slogan).

✦ Le monde représenté : concret ou abstrait; réel ou fictif.

✦ Les thèmes traités : guerre, culture, travail, consommation, amour, etc

**2. Des caractéristiques textuelles**

✦ La structure du texte selon un plan de texte (présence ou absence d’introduction, de conclusion) en lien avec la taille du texte.

✦ La structure compositionnelle : séquence textuelle dominante ou non (hétérogénéité textuelle); séquence textuelle enchâssante ou enchâssée.

✦ Le système énonciatif : présence ou non de marques énonciatives, de discours rapportés, de marques de modalité.

✦ Le système des temps verbaux : temps dominant (temps présent de l’indicatif ou un temps du passé de l’indicatif).

✦ L’emploi privilégié de procédés langagiers (exemplification, définition, reformulation, explicitation, etc.).

**3. Des caractéristiques sémantiques**

✦ La présence de figures (de style) ou non.

✦ Le(s) champs sémantique(s).

✦ L’emploi particulier du lexique.

✦ Le vocabulaire courant ou spécialisé; précis ou non; de sens propre ou figuré.

**4. Des caractéristiques grammaticales**

✦ L’emploi privilégié de structures de phrase (passive, concessive, interrogative, emphatique, etc.).

✦ L’emploi d’une ponctuation plutôt neutre ou plutôt expressive.

**5a. Des caractéristiques graphiques ou visuelles** (autres que les signes de la langue)

✦ Une iconographie ou non.

✦ Des marques graphiques et typographiques ou non.

✦ Des intitulés ou non.

✦ Une mise en page élaborée ou non, compte tenu du support privilégié : livre, affiche, dépliant, journal, revue, brochure, site Web, panneau, etc.

✦ Des décors, des éclairages, des effets spéciaux.

✦ Des séquences filmées selon différents plans.

**5b. Des caractéristiques d’oralité (genres oraux)**

✦ La prosodie (intonation, ton, rythme, accentuation).

✦ Le regard, la mimique, la gestuelle, la posture.

✦ Une production spontanée ou non; en interaction ou non; en direct ou différé.

✦ Un arrière-fond sonore ou non.

Certains genres ne se distinguent que par quelques caractéristiques seulement, par exemple le texte d’opinion et la lettre ouverte; d’autres, par un plus grand nombre, par exemple le roman policier et le roman historique, comme nous le verrons dans les fiches qui suivent.

* **Modèle de Richer (2005)**



**Activité :**

**Consigne :** dégagez les caractéristiques des deux genres suivants : **dépliant d’hôtel** et **un compte rendu de l’opération du chargement de la marchandise.**

1. Laura Abou Haidar, « Typologie des données en FOS » in *Points communs, recherches en didactique du français sur objectif spécifiques, 2015* [↑](#footnote-ref-1)
2. idem [↑](#footnote-ref-2)